



République du Niger

Fraternité - Travail - Progrès

ASSEMBLEE NATIONALE



***Intervention de SEM OUSSEINI TINNI à l'occasion du débat général
de la 43^{ème} session de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie***

(Diversité linguistique, diversité culturelle, identité(s))

Juin 2017

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'assemblée,

Monsieur le Secrétaire Général,

Chers collègues parlementaires,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, avec vous, me féliciter de l'heureuse coïncidence qui nous fait tenir la présente session, dans cette agréable ville de Luxembourg, alors que notre Assemblée commémore son 50^{ème} anniversaire ! Me réjouissant des acquis engrangés au cours de ce demi-siècle, je ne peux que souhaiter encore plus de succès aussi bien à l'APF qu'à toutes les autres institutions de la famille francophone.

S'agissant du thème principal de notre débat, je pense qu'il faut en saluer l'opportunité et la pertinence. En effet, comme chacun le sait, déjà à la création de la première agence se réclamant de la francophonie, le projet francophone était bâti sur cette dualité qui veut que la promotion de la langue en partage n'occulte pas le combat pour la défense de la « diversité linguistique » et de ses corollaires comme la diversité culturelle et l'affirmation de l'identité ou des identités de chacun de nos pays.

A l'APF, Nous devons poursuivre et renforcer l'usage et le bon usage de la langue française qui, au-delà des frontières et des diversités linguistiques et culturelles, unit nos États et peuples ; mais, nous devons également travailler à préserver

nos diversités comme autant de richesses indispensables à l'humanité tout entière. En effet, comme vous le savez, chaque fois qu'une langue disparaît avec la culture dont elle est le support, c'est un patrimoine du genre humain qui disparaît avec.

La francophonie doit donc garder comme constante permanente la défense de la diversité des cultures et des langues. Elle doit demeurer le symbole du maintien de la diversité linguistique et culturelle, facteur de richesse et de civilisation. Elle doit se faire le rempart contre la tendance à l'uniformisation du monde. Cette uniformisation que la mondialisation semble précipiter comme une fatalité en raison notamment de sa grande propension à mettre en concurrence aussi bien les économies que les faits de sociétés. Certes, l'on ne peut pas arrêter la mondialisation mais, que dans le cadre des organisations comme la francophonie, l'on travaille à en exclure les questions comme celles des langues et des cultures. En son temps, d'importants débats avaient été entretenus sur l'exception culturelle ; ces débats ne sont pas dépassés : il faudrait continuer à les conduire autour des idées-forces comme la nécessité de la diversité linguistique qui doit être défendu comme on le ferait de la biodiversité.

A cet égard, il me semble que nous nous devons d'entamer la mise en œuvre effective de la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée et déjà ratifiée par la plus part de nos pays. Cela

revient à sauvegarder nos diversités linguistiques car, faut-il le rappeler, langue et culture sont toujours intimement liées.

Nos pays francophones ne peuvent donc qu'être à l'avant-garde du combat contre l'uniformisation car ils représentent le creuset d'une grande diversité culturelle, linguistique et politique. Le fait religieux y est présent dans toutes ses diversités, les langues, les peuples, les ethnies s'y côtoient dans le respect de l'autre et des exigences du vivre en commun.

La diversité reste donc un atout pour tous, en particulier pour les pays d'Afrique où avec le français de nombreuses langues cohabitent, chacune jouant le rôle spécifique qui est le sien. Ici, la problématique de l'expression de la diversité culturelle et linguistique se définit au quotidien. Les langues et les cultures ethniques représentent ainsi une source d'épanouissement pour toutes les composantes de la population, un rempart pour la préservation de l'identité collective, un creuset pour la créativité.

Pour le cas particulier de mon pays, le Niger, espace charnière entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne, carrefour des civilisations et cultures arabo-berbères et noires, la question de la diversité se pose avec plus d'acuité qu'ailleurs. Au peuplement multiracial et multiethnique correspond une variété d'expression culturelle des plus riches à tel point que se pose souvent celui de l'identité : comment classer tel ou

tel type d'habitant ? Selon quel critère est-on d'une peuplade et non d'une autre ?

Bien évidemment, le jour où les différences qui permettent de faire ce classement auront disparu, le pays ne sera plus le même : il perdrait de sa spontanéité et de cette singularité qui en font tout le charme. Il est ce qu'il est devenu aujourd'hui en raison de la configuration ethnique des populations, de l'environnement géographique et historique qui font de sa culture une culture plurielle, de son identité, une addition d'identités.

Fort heureusement, avec cette pluralité et les brassages entre ses différentes composantes, il a réussi à créer des facteurs d'unité nationale et de cohésion sociale. Ces facteurs se retrouvent notamment dans les dispositions de sa Constitution qui confèrent à chacune des neuf (9) langues du pays le statut de langue nationale pendant que le Français y est retenu comme langue officielle.

Le Niger s'est ainsi préparé à intégrer la mondialisation dans sa diversité culturelle et linguistique en gardant l'identité qu'il s'est forgée à travers cette diversité. Cette identité qui lui a toujours permis s'ouvrir aux différentes civilisations qui l'entourent, en respectant le droit à la différence pour tous.

Au plan institutionnel, son gouvernement met en œuvre une politique culturelle qui s'inscrit dans le cadre des conventions internationales et africaines pertinentes auxquelles il a adhéré, en particulier la Convention sur la protection et la

promotion de la diversité des expressions culturelles et la Charte de la Renaissance culturelle africaine. Il continue ainsi à faire de la culture un moyen d'affirmation de son identité. C'est dans ce cadre que son Président, SEM **ISSOUFOU MAHAMADOU**, à l'entame de son second mandat, a lancé un programme de Renaissance culturelle avec pour vocation de faire du nigérien un homme intégré à son environnement international avec une identité propre mais aussi, avec cette volonté farouche d'améliorer significativement son vécu.

A terme, l'ambition est de construire une société tournée vers le progrès, une société juste et solidaire favorisant l'émergence de citoyens véritablement responsables qui conduiront le pays vers la modernisation sociale, politique et économique en lui gardant ses valeurs de tolérance et de dialogue entre les peuples et les cultures afin de vaincre toutes les formes de racisme, d'extrémisme et d'exclusion.

Aux côtés de toutes les autres nations éprises de paix, le Niger de la renaissance culturelle, s'engage à mener sa part de combat pour préserver à l'humanité ses diverses richesses linguistiques et culturelles dans un monde plus tolérant.

Je vous remercie.